MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS
Liberté Égalité Fraternité

EPCI : 004 COM D'AGGLO DE L'ALBIGEOIS

ARRONDISSEMENT : 81

TRÉSORERIE SPL OU SGC : SGC D'ALBI

N° 1259 FPU (1)

TAUX [redacted] 2021

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2021

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2021

I.A - CFE

CFE	Bases d'imposition effectives 2020 (1)	Taux de référence pour 2021 (2)	Taux d'imposition plafonné pour 2021 (3)	Bases d'imposition prévisionnelles 2021 (4)	Produit de référence (col.4 x col.2 ou 3) (5)
	28 462 865	37,51	>>>	24 462 000	9 175 696
	Réserve de taux capitalisée (6)	Réserve de taux utilisée (7)	Taux voté (8)	Taux mis en réserve (9)	Produit de CFE unique (col 4 x col 8) (10)
	0,610		37,51	0,04	9 175 696

Si décision de modifier la durée d'intégration des taux, indiquer ci-contre la nouvelle durée.....

I.B – TAXES FONCIÈRES

Taxes	Bases d'imposition effectives 2020 (1)	Taux de référence pour 2021 (2a)	Taux moyens pondérés des communes si fusion (2b)	Bases d'imposition prévisionnelles 2021 (3)	Produit fiscal de référence (col 3 x col 2) (4)	Taux votés (5)	Produit correspondant (col 3 x col 5) (6)
Taxe foncière (bâti)	98 195 039	0,000		95 668 000		3,99	3 817 153
Taxe foncière (non bâti)	590 087	3,90		587 700	22 920	3,90	22 920
				Produit de référence des taxes foncières	22 920	Prod. fisc. attendu TF	3 840 073

Aide au calcul des taux addit. par variation proportionnelle

Il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas :
- de reconduction des taux de référence
- ou de variation différenciée

Taxes	Taux de référence pour 2021 (11)	Coefficient de variation proportionnelle (12) / (13)	Taux proportionnels (Col.11*col.13)
Taxe foncière (bâti)		Produit attendu des TF / Produit de référence des TF total col 4 = (6 décimales)	
Taxe foncière (non bâti)	3,90	22 920	

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2021

CVAE	IFER	TASCOM	TH	Taxe add. FNB	Fraction de TVA nationale	Total
4 914 502	450 769	1 581 381	533 229	117 579	11 856 827	19 45[illegible]

Alloc. compensatrices	1 827 704	DCRTP	337 943	Versement FNGIR	737 340	Contribution FNGIR	

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2021

13 075 769 (Produit attendu des taxes à taux votés) + 7 597 460 (Total autres taxes (cadre II)) + 2 165 647 (Allocations compensatrices + DCRTP) + 737 340 (Versement FNGIR) - (Contribution FNGIR) + 11 856 827 (Fraction de TVA nationale) = 35 373 04[illegible] (Montant total prévis. 202[illegible] au titre de la fiscalité directe locale)

A ALBI le 31 MARS 2021
le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES YVES JULIEN

Le préfet, le

Le président, le 13/04/21

FEUILLET A RETOURNER AUX SERVICES PREFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES ACCOMPAGNÉS DE LA DÉLIBÉRATION DE VOTE DES TAUX

Envoyé en préfecture le 16/04/2021
Reçu en préfecture le 16/04/2021
Affiché le 16/04/2021
ID : 081-248100737-20210413-ANN_2021_040-BF